



## BOURSE TREMLIN CAISSE D'EPARGNE

### Règlement de la bourse d'aide à la création pour les auteurs de bande dessinée en voie de professionnalisation

Par la Caisse d'Epargne Loire-Centre, en partenariat avec bd BOUM

#### Conditions d'éligibilité

- ▲ Être âgé de 18 à 30 ans l'année du dépôt du dossier de demande de bourse ;
- ▲ Résider en France métropolitaine ;
- ▲ Avoir publié au maximum une bande dessinée en français à compte d'éditeur à plus de 500 exemplaires.
- ▲ Présenter un projet de bande dessinée personnel

Les membres du personnel de bd BOUM et de la Caisse d'Epargne Loire-Centre et les membres de leur famille et celle de leur conjoint, ainsi que tout membre du comité d'experts, ne pourront pas candidater.

#### Constitution et dépôt des dossiers

Le dossier de demande de bourse doit être constitué en **1 exemplaire papier et une version numérique** conformément aux indications ci-dessous. Il ne faudra pas envoyer d'originaux. Aucun élément du dossier ne sera renvoyé à son expéditeur.

#### Composition du dossier

- ▲ Une lettre de motivation ;
- ▲ un descriptif du projet et un synopsis (5 pages maximum, format A4, recto seul) ;
- ▲ un curriculum vitae ;
- ▲ des extraits significatifs du travail en cours et éventuellement des planches réalisées ;
- ▲ le formulaire de renseignements annexé aux présentes, complété, daté et signé par le candidat ;
- ▲ un Relevé d'Identité Bancaire ;
- ▲ un justificatif de domicile (taxe d'habitation, facture eau/électricité, etc.) au nom du candidat ;
- ▲ la bande dessinée précédemment publié.

#### Calendrier

- ▲ Dates de dépôt des dossiers de demande de bourse : du 1<sup>er</sup> mai au 30 juin 2018 ;
- ▲ Annonce aux candidats de la sélection ou non de leur projet : le 12 septembre 2018 ;
- ▲ Annonce au lauréat de l'attribution de la bourse : le 15 octobre 2018 ;
- ▲ Remise de la bourse : le samedi 24 novembre 2018 à Blois ;
- ▲ Règlement de la bourse : Décembre 2018.

**Date limite de dépôt de dossier : le 30 juin 2018 (cachet de la Poste faisant foi)**

L'exemplaire papier sera à adresser à :

**MAISON DE LA BD**  
*Bourse d'auteurs*  
BP 70239, 3 rue des Jacobins 41000 BLOIS

La version numérique du dossier est à transmettre à : mediationbdboum@orange.fr

**Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.**

### **Examen des dossiers**

Les dossiers de demande de bourse sont examinés par un Comité d'experts, réuni par BD BOUM et la Caisse d'Épargne Loire-Centre. Le jury est parrainé par Aurélien DUCOUDRAY, auteur.

Pour l'attribution des bourses, sont pris en compte :

- ✦ la qualité de l'œuvre antérieure et du projet présenté,
- ✦ l'intérêt de confirmer un auteur ou de soutenir un projet ambitieux, en terme de perspective professionnelle

Les candidats ayant procédé à des manœuvres frauduleuses seront automatiquement exclus.

### **Montant de la bourse**

Le montant de la bourse susceptible d'être attribuée est de 1000 €. Une exposition du lauréat sera programmée lors du festival bd BOUM en 2019.

### **Attribution de la bourse**

Tous les candidats seront informés par courrier de la décision du Comité d'experts (sélection et lauréat). Aucun résultat ne leur sera communiqué par téléphone.

### **Engagements consécutifs à l'obtention d'une bourse**

- le lauréat devra informer bd BOUM du déroulement des activités et travaux engagés dans le cadre du projet objet de la bourse, jusqu'à la publication de la bande dessinée ;
- le lauréat s'engage à être présent le jour de la remise de la bourse, le samedi 24 novembre 2018 à Blois ;
- la mention suivante devra être apposée sur tout support de communication dédié à la bande dessinée objet de la bourse : « **L'auteur de cet ouvrage a bénéficié d'une bourse d'aide à la création de la Caisse d'Épargne Loire-Centre, en partenariat avec bd BOUM** » ;
- un exemplaire de la publication devra être adressé à bd BOUM à la même adresse que celle du dépôt du dossier (cf. § Dépôt des dossiers).

Le lauréat ne pourra pas s'opposer à une éventuelle publication de son nom sur tout support dédié à cette bourse, y compris sur les réseaux sociaux, sauf s'il renonce à celle-ci.

En cas de non-respect d'un(des) engagement(s) susvisé(s), le lauréat devra restituer à la Caisse d'Épargne Loire-Centre le montant de la bourse attribuée.

### **Données personnelles**

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" les candidats disposent d'un droit d'accès et de rectification pour toute information les concernant, qu'ils pourront exercer en écrivant à Caisse d'Épargne Loire-Centre, Direction de la Communication externe, 12 rue de Maison Rouge CS 10620 45146 Saint Jean de la Ruelle Cedex. Les informations recueillies sont nécessaires à l'étude du dossier de demande de bourse et ne seront communiquées à des tiers que pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires.

### **Accessibilité**

Le présent règlement est disponible sur les sites internet de la Caisse d'Épargne Loire-Centre (<https://www.caisse-epargne-loirecentre.fr/>) et de bd BOUM (<https://www.maisondelabd.com/>).

### **Fiscalité**

En application de la circulaire n° DSS/5B/2011-63 du 16 février 2011 sur les revenus principaux et accessoires des artistes auteurs, les bourses de création sont assimilées à des revenus artistiques. A ce titre, elles sont soumises à l'impôt sur le revenu.

### **Droit applicable et litige**

Le présent règlement est soumis au droit français.

Tout litige sera porté devant les tribunaux français compétents.

**BOURSE D'AIDE A LA CREATION POUR LES AUTEURS DE BANDE DESSINEE  
EN VOIE DE PROFESSIONNALISATION 2018**

**Par la Caisse d'Epargne Loire-Centre, en partenariat avec bd BOUM**

*Formulaire de renseignements*

**NOM d'état civil :**

**Prénom :**

**Pseudonyme :**

**Adresse :**

**Code postal :**

**Ville :**

**Tél fixe :**

**Tél mobile :**

**Adresse électronique :**

**Bourses et résidences obtenues les 4 dernières années (dates, organismes) :**

**Demandes de bourses en cours (dates, organismes) :**

**Situation professionnelle :**

*Je, soussigné(e),*

*certifie sur l'honneur que les renseignements sont exacts.*

*Date :*

*Signature :*